



PAR CE SIGNE, VOUS VAINGREZ

« Aimer les hommes, immoler l'erreur. »
Saint Augustin.

Je considère le Journal Catholique
comme une mission perpétuelle.
(Parole de S. S. Léon XIII.)

UNE VISITE à l'Arrière Boutique de Saint Antoine A TOULON

L'Eglise célébrera hier, samedi, la fête de saint Antoine de Padoue. Dans cette occasion, la Croix, qui doit faire un saint magnifique, a pensé qu'elle ne pouvait mieux lui montrer sa reconnaissance et intéresser ses lecteurs, qu'en leur faisant visiter un esprit l'humble sanctuaire de Toulon, berceau de la dévotion qui envahit déjà le monde, le Pain des Pauvres, dans lequel un de nos amis a en le honneur de prier et d'admirer l'œuvre de la Providence divine.

Qui n'a entendu parler aujourd'hui dans le monde où on prie et même un peu déjà dans celui où on ne prié guère, de Mlle Bouffier et du Pain de saint Antoine ? C'est à la lettre une des merveilles de ce temps, et qui est entré dans l'arrière boutique en revient profondément surpris et touché.

A Toulon, dans la grande et belle rue Lafayette, au n° 41, une petite boutique peinte en noir avec cette simple inscription se détachant en lettres jaunes : BOUFFIER. Rien qui attire la vue : l'étage ordinaire d'un magasin de lingerie avec quelques objets de piété dans une vitrine. Au fond, dans une arrière boutique, des caisses empilées, deux ou trois chaises, une petite table avec des bouteilles et des plats qu'on n'a pas encore serrés, sur une cheminée, se détachant dans l'ombre entre deux cierges allumés et quelques fleurs, une grande statue de saint Antoine de Padoue. C'est d'une simplicité qui déconcerte et provoque une légère moue de désappointement. Après avoir visité la rade et ses cuirassés, l'arsenal et ses merveilles d'art naturel, tomber dans un réduit obscur pour contempler un platane sans vaour, cela ressemble fort à une mystification.

Voici la maîtresse de céans, une petite provençale, gaie, accorte, la physionomie ouverte, l'œil pétillant,

LA CROIX

DE TARN-ET-GARONNE

Journal hebdomadaire paraissant le dimanche

ABONNEMENTS

A la Croix quotidienne de Paris et à la Croix de Tarn-et-Garonne réunies :
Trois mois Six mois Un an
Montauban 20 centimes par semaine
Départements 5 fr. 50 10 fr. 18 fr. 50
Croix de Tarn-et-Garonne seule
Trois mois : 1 fr. 50; Six mois : 2 fr. 50; Un an : 4 fr.

ANNONCES

Tous les annonces sont reçues à Montauban, au bureau du journal. A Paris, à la Société catholique de Publicité, 38, rue Saint-Lazare.

Rédaction et Administration

40, rue des Carmes, Montauban.

ABONNEMENTS

A la Croix hebdomadaire de Paris et à la Croix de Tarn-et-Garonne réunies :
Montauban 3 mois 1 fr.
et 6 mois 3 fr.
Départements 1 an 5 fr.
Des conditions spéciales sont faites aux Comités à partir de 10 exemplaires.

qui vous accueille le sourire aux lèvres presque comme de vieilles connaissances.

Et bien ! Mademoiselle, l'œuvre du Pain de saint Antoine, dont on parle tant, continue-t-elle à proséper ?

Mais je crois bien, de mieux en mieux. Tenez, il est midi, nous allons voir ce que nous a envoyé aujourd'hui le bon saint. Et prestement Mlle Bouffier enlève une petite hoite, grande comme la main, qui est aux pieds de la statue et la vide en notre présence. Des gros sous, des pièces blanches, des pièces d'or, un billet de banque, en tout quatre cents francs. Allons la recette n'est pas mauvaise. Mais c'est le mois d'avril surtout qui a été fructueux, nous avons recueilli près de vingt mille francs, et vous savez si nos pauvres étaient contents. L'année 1895 a donné cent mille francs.

Vous dites, Mademoiselle ? — Cent mille francs, plutôt plus que moins, et cette année il faut que nous arrivions à cent cinquante, peut-être à deux cent mille. Ah ! c'est que, voyez-vous, la misère est grande, les œuvres sont en souffrance et j'ai dit au bon saint Antoine : Vous voulez qu'on nourrisse les pauvres, qu'on fasse du bien, c'est très simple, donnez-nous de l'argent. Et l'argent arrive, il en vient de partout et de tous, du riche, du pauvre, de l'ouvrier, de la grande dame, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Russie et jusques d'Amérique. Voyez-vous, dans notre siècle d'argent on n'apprécie bien que ce qu'on paie bien. On a besoin d'une grâce, de n'importe quelle grâce, on s'adresse à saint Antoine, on s'humilie, et quand on est exaucé, on lui donne de l'argent pour ses pauvres. C'est un double profit : on se fait du bien à soi-même et on nourrit ceux qui n'ont pas de pain.

Mais, Mademoiselle, vous nous racontez là de véritables merveilles ? — Oui ! je crois bien. Est-ce que saint Antoine n'est pas capable de faire des merveilles ? Savez-vous combien de lettres je reçois par jour ? Plus de cinquante. Et elle nous présente son courrier de la journée avec les timbres de toute nationalité et les adresses bizarres ou naïves : « La très digne Mlle Bouffier, Toulon. » — « A la dame de l'arrière boutique, les grâces de saint Antoine. » — « A Saint Antoine du Pain, Toulon. » — Et il faut entendre la bonne surintendante de saint Antoine, comme se nomme Mlle Bouffier, pousser des exclamations de joie, battre des mains, multiplier les réflexions pittoresques, à mesure qu'elle nous montre cette singulière correspondance. Et si vous pouriez lire ce que renferment ces lettres, Messieurs, vrai c'est à pleurer, oui, à pleurer, tant

il y en a de touchantes ! Un Monsieur de Berlin m'envoie cent francs avec ces mots : « Pour la conversion d'un misérable qui ne mérite pas les faveurs du saint Antoine. » Mais vous comprenez bien que notre bon saint l'a déjà converti, cet excellent Prusse.

Et pendant qu'elle parle, babille, raconte les origines et les progrès de son œuvre, avec cette éloquence naturelle qui jaillit du cœur des âmes simples, rend de la monnaie à une cliente, caresse une pauvre petite fille qu'elle veut faire entrer dans une maison d'orphelinages, des enfants, de bonnes femmes, des prêtres, quelques dames en toilette tapageuse, entrent simplement dans l'arrière boutique pour prier saint Antoine et déposer une offrande. Une bonne vieille, vêtue pauvrement et qui y voit à peine, cherche un moment à déposer son offrande dans le tronc, et n'y parvenant pas, me pris de lui rendre ce service. Ce sont deux pièces d'or qu'elle me tend, deux louis de dix francs qui représentent sans doute de longues heures de travail et de peine et qui vont à saint Antoine pour une grâce insigne obtenu.

C'est simple et c'est grand !

Dieu ne choisit pas toujours ses grands serviteurs dans les cadres officiels et ses manières d'agir nous déconcertent : il n'y a qu'à s'incliner, à admirer et à bénir Dieu de sa bonté infinie, de quelque manière qu'il juge à propos de la manifester au monde.

Le Prieur.

LEON XIII ET LA FRANCE

A ceux qui prétendent que le Pape n'a jamais parlé d'union, de paix, de concorde, nous démons les paroles que Mgr Robert, évêque de Marseille, retour de Rome, prononça devant les membres de son clergé : « Le Seigneur Pius IX a appeler avec une grande sévérité tout ce qu'il a cessé de faire pour la France, et surtout le pressant appel qui vient de lui adresser à l'occasion du XIV^e anniversaire du baptême de Clodis, où il montre la nécessité pour notre pays, s'il veut rester fidèle à sa mission, de se pencher pleinement de la vie chrétienne, dans la famille, dans les mœurs et dans les lois. Ainsi, n'est-il pas instamment recommandé d'exhorter mes chers diocésains à se montrer toujours de vrais enfants de l'Eglise, et par de nouveaux progrès encore à marcher tous unis dans la paix et la charité, s'inspirant fidèlement des instructions que sa sagesse nous a si souvent répétées. »

LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Le fait que nous allons raconter, vient de se passer dans une ville qui a, à sa tête, un maire protestant.

Nous nous abstiendrons de citer des noms propres ; mais nous gardons devoirs nous la preuve de ce que nous avancons.

On verra comment les protestants respectent la liberté de conscience.

Une jeune fille de 23 ans, Mlle B..., se voyant gravement malade, fit demander le prêtre. M. le curé de la paroisse, protestant, trouva la jeune fille dans les meilleures dispositions et la promit de lui apporter le lendemain la sainte communion qu'elle désirait ardemment recevoir.

Mais, entre temps, un personnage avait agi

dans l'ombre bassement avec toute la scénopie d'un hypocrite et toute la haine d'un auteur sectaire.

Cet individu qui preside aux destinées municipales de X... — paroisse administrée ! — ce vertueux protestant s'est empressé de prévenir le ministre du culte réformé de sa ville.

Et ce dernier s'est rendu près de la malade catholique, au mépris de toute délicatesse.

Aussi M. le curé fut-il mal accueilli quand il revint administrer les sacrements à la mourante. Bien mieux, sur le meuble de la sacristie, se trouvait une lettre insolente, le printemps de réseur cheval. Ce qu'il ne fit pas, d'ailleurs, car la pauvre fille avait plusieurs fois réclamé les secours de la religion. Mais la porte lui fut fermée et du dehors on entendit les plaintes de la malade, qui répétait régulièrement le prêtre et Dieu pour l'aider à mourir.

Le résultat, dans cet acte infime, c'est qu'il a été mal accueilli quand il revint administrer les sacrements à la mourante. Bien mieux, sur le meuble de la sacristie, se trouvait une lettre insolente, le printemps de réseur cheval. Ce qu'il ne fit pas, d'ailleurs, car la pauvre fille avait plusieurs fois réclamé les secours de la religion. Mais la porte lui fut fermée et du dehors on entendit les plaintes de la malade, qui répétait régulièrement le prêtre et Dieu pour l'aider à mourir.

Il est assez misérable ! Est-ce assez coupable ! Il voit des gens qui vont trahir d'intolérants et qui crièrent sur les toits que les pestes catholiques vont marchander les mortuaires. Il fait les preuves, la main dans le sac et encore, vindicatif qu'ils seront vaincus et que ce sera le curé qui aura violé la liberté et forcé la conscience.

Vraiment c'est édifiant et cela vous soulevé l'estomac ?

Combien sont-ils ?

Vingt mille, si plus, si moins. L'annexe du Grand Orient pour l'année 1890-91 vient de nous donner ce chiffre de 190000.

C'est donc par vingt mille individus, affiliés à la secte maçonnique, c'est-à-dire par un groupe infime, qu'une grande nation secrète tyranise, que le pays est exploité, que les lois sont fabriquées, que la morale et la religion sont ruinées, que les traditions et les intérêts de la France sont convertement trahis.

Comment cela se peut-il ?

C'est plus simple. Depuis plus d'un siècle, appuyés d'une partie, sur la Juiverie, de l'autre sur le protestantisme, et aussi sur les passions qui sont au cœur des catholiques, les francs-maçons ont profité de toutes les circonstances pour arriver au but, et pour l'atteindre.

Pas de loi, ils ont pu s'appuyer du gouvernement, et établir le gouvernement, ils ont à leur service les armes, armes des diverses administrations et l'argent du budget.

Il valut comment 20,000 hommes dominent 38 millions de Français.

A qui la faute ?

Aux catholiques indifférents et lâches, qu'on les laisse tranquilles.

TOUJOURS LES MÊMES

Dimanche dernier une élection législative avait lieu à Pou.

Deux candidats étaient en présence : M. Casson, opportuniste sectaire, partisan de toutes les mauvaises lois, et M. Bittel, catholique sans épithète.

Le premier a obtenu 9,117 suffrages, le second 2,427.

La liste électorale comptait environ 17,000 électeurs.

Pourquoi l'échec du candidat catholique ?

A entendre certains monarchistes, c'est l'épitète de *raté* qui effraie les électeurs. On n'en veut à aucun prix, c'est du moins ce qu'ils prétendent.

Mais la véritable cause de l'incident, il se garde bien de la dire, ces bons Messieurs.

La voici dans toute sa vérité.

Toutes les fois que dans une élection il y a deux candidats deux candidats, dont l'un passe pour raté, le mot d'ordre est de tomber ce dernier par n'importe quels moyens.

De la ces nombreuses abstentions, ou, ce qui

Le Petit Bastiais

5
CENTIMES

JOURNAL



QUOTIDIEN

5
CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
 Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal
 Faits divers, 1 fr. — Réclames (3^e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judic. 0.25

Correspondant spécial, M. JULES BARIOL, 41, rue Fontaine, à Paris.
ABONNEMENT (Payable d'avance)
 CORSE . en an. 20 fr. 6 mois. 12 . UNION POSTALE, 25 fr. 6 mois. 18 fr.
 AUTRES DÉPART. 22 . 13.50 Autres Pays, le port en sus.
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Augustin.
 Lever du Soleil, 4 h. 51. — Coucher, 6 h. 14.
 FÊTE DE DEMAIN : Décollation de S. Jean-Baptiste.

BASTIA**Le Pain de Saint-Antoine**

L'œuvre du Pain de Saint-Antoine si populaire à Toulon, à Marseille, à Valence, à Montpellier, à Lyon et dans tant d'autres villes du continent, ne fonctionne pas encore à Bastia, bien que la dévotion à ce Saint vénéré y soit très répandue.

Dans un des derniers numéros de ce journal on a déjà expliqué l'origine de cette œuvre si éminemment philanthropique.

La foi l'enfanta, la foi la soutient et la foi la rend prospère.

Bien que l'on prétende que la foi est un désordre de l'âme, elle a été, et Dieu merci elle est toujours encore le flambeau qui éclaire les peuples, la consolante espérance des croyants, la force qui relève les malheureux, le dernier refuge des âmes inquiètes.

On a beau faire étalage de sentiments athées ou simplement sceptiques, on n'en sent pas moins, à certaines époques de la vie, l'impérieux besoin de reporter ses pensées vers l'au-delà, et cette vision d'un monde immatériel trouble trop nos esprits pour que l'on ne songe pas à devenir meilleurs et plus confiants en des destinées supérieures.

C'est parce qu'elle avait la foi que Mlle Louise Bouffier, épicière à Toulon, obtint de Saint-Antoine, qu'elle avait ardemment supplié dans son for intérieur, ce qu'elle n'avait pu avoir par d'autres moyens.

Pleine de reconnaissance, Mlle Louise Bouffier établit le pain de Saint-Antoine en faveur des pauvres. Quelques-unes de ses amies qui avaient été té-

moins de ce prodige, intercéderent également pour elles, et ayant obtenu de Saint-Antoine les grâces qu'elles sollicitaient firent de nombreuses offrandes de pain aux pauvres de la ville.

Ces faits extraordinaires furent vite connus par la population toulonnaise et la dévotion à Saint-Antoine devint grande et touchante.

On vit dans une petite pièce attenant au magasin de l'épicierie et où elle avait installé une statue du Saint, placer un trone pour recevoir les dons qui affluaient.

C'est tous les jours, dit Mlle Bouffier, une véritable procession vers ce sanctuaire improvisé. C'est le soldat, l'officier, le commandant de marine qui, partant pour un long voyage, viennent faire promesse à Saint-Antoine de cinq francs de pain par mois, s'il ne leur arrive aucun mal pendant tout le voyage. C'est une mère qui demande la guérison de son enfant ou le succès d'un examen ; c'est une famille qui demande la conversion d'une âme chère qui va mourir et ne veut pas le prêtre ; c'est une domestique sans place ou une ouvrière qui demande du travail, et toutes ces demandes sont accompagnées d'une promesse de pain si elles sont exaucées.

Eh bien, pour donner une idée des grâces qu'obtient notre bien-aimé St-Antoine (puisque l'on ne paye qu'après la grâce obtenue) il a été déposé plus de 200.000 francs avec lesquels on a pu nourrir les pauvres de la ville et des environs.

La dévotion à Saint-Antoine est très vivace en Corse et particulièrement à Bastia.

Pourquoi ne pas la rendre pratique ? Puisqu'on a recours à ce grand Saint dans toutes les circonstances critiques de la vie, ne convient-il pas d'accompagner ces demandes de grâces d'une promesse de pain en faveur des pauvres de notre ville, si ces grâces sont accordées !

En faisant, on aide à soulager bien des misères et on remplit une œuvre

de charité des plus dignes et des plus louables.

Comme les établissements charitables et les pauvres connus ou honteux sont nombreux dans notre ville, quelques-uns de nos concitoyens ont voulu que les bienfaits d'une association si humanitaire pussent s'étendre sur eux.

Aussi, ont-ils établi au couvent des Capucins à Bastia l'œuvre dite du Pain de Saint-Antoine ou mieux du pain des pauvres. Un trone a été placé dans la chapelle pour y recevoir les offrandes. Nul doute que la population de notre ville dont le culte pour Saint-Antoine est si profond et si sincère ne favorise l'essor d'une œuvre appelée à soulager tant d'infortunés.

La foi et la charité sont deux vertus très en honneur à Bastia. Grâce à elles, le Pain de Saint-Antoine ne manquera jamais à l'Asile des vieillards, à l'orphelinat du Bon-Pasteur, sur la table du pauvre, de l'infirmé.

Ce pain pétri avec la charité de chacun sera distribué par les soins du Supérieur du couvent de Saint-Antoine qui est chargé de l'administration de cette œuvre.

Pour que cet ingénieux moyen de faire la charité soit connu, pour que la belle œuvre du Pain de Saint-Antoine prospère, il faut que les dons déposés dans le trone placé dans la chapelle des Capucins soient accompagnés d'un récit des grâces demandées et obtenues par l'intercession de ce Saint.

Ces faveurs seront publiées ; elles serviront à glorifier le grand Saint Antoine et à faire connaître les mérites et les avantages d'une telle œuvre, elles serviront surtout à réveiller dans les âmes l'amour des pauvres et des petits.

E. DE CASTELLANA.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Orlanducci, commis des postes et télégraphes à Paris, est nommé commis principal et maintenu à son poste.

— M. Benedittini, capitaine adjudant-major

au 63^e rég. d'inf., a été promu au grade de chef de bataillon et affecté au 10^e rég. du même arme.

— M. Feracci, major du 26^e d'infanterie, permute d'office avec M. Saint-Martin, major du 10^e rég. du même arme.

— M. Toselli, commis des postes et télégraphes à Neuilly-sur-Seine, est nommé à Paris.

Le marchéal des logis de gendarmerie Giacobbi passe de la brigade de Léridan à celle de La Levade.

Nos Routes Départementales

RAPPORT
 de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées
 au Préfet. (Suite)

AMÉLIORATION DE LA VIABILITÉ DES ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Dans sa séance du 17 septembre 1891, le Conseil général a adopté les propositions qui lui avaient été présentées en vue de consacrer à l'amélioration de la viabilité des routes départementales, la somme de 163,350 francs restant disponible sur le montant de l'emprunt de conversion d'une partie de la dette du département.

Dans la séance du 4 mai 1892, le Conseil général a, en outre, approuvé la répartition de la dotation dont il s'agit, sur les trois exercices 1892, 1893 et 1894, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

DÉSIGNATION DES ROUTES	Montant des Crédits
Route n° 4 : Entre 3 k. 9 et 11 k. 5.	24,000
— Entre 11 k. 5 et 19 k. 7.	26,000
— Sections restantes.....	10,000
Route n° 1 : 1er Tronçon.....	10,000
— 2 ^e Tronçon.....	15,000
Route n° 5.....	10,000
— 2.....	16,000
— 3.....	6,000
— 9.....	10,000
— 7.....	10,000
— 8.....	20,000
— 6.....	6,350
Dépense totale.....	163,350

Grâce aux crédits ainsi affectés aux routes départementales, la viabilité de ces routes a pu être sensiblement améliorée ; il faut toutefois reconnaître que certaines routes fréquentées par de lourds chargements et dont la circulation tend à s'accroître, seraient utilement l'objet de nou-